

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil Communal de Crassier

SEANCE : du jeudi 17 avril 2008

PRESIDENCE : Madame Heidi ARNI

LE CONSEIL COMMUNAL DE CRASSIER

— Après étude du **préavis municipal no 28** qui nous propose :

**Aménagement d'un trottoir et d'une piste cyclable sur la rue de la Tour ;
demande de crédit**

— Considérant que l'objet a été valablement porté à l'ordre du jour

— Après lecture du rapport de la commission ad hoc, et lecture du rapport de la commission de gestion

— **L'assemblée décide à l'unanimité :**

- **D'autoriser la Municipalité à entreprendre la construction d'un trottoir et d'une piste cyclable à la rue de la Tour pour un montant de Fr. 390'000.00.**
- **De financer cet investissement par la trésorerie courante.
De prélever FR. 150'000.00 sur le fonds de réserves.**
- **D'amortir le montant de FR.240'000.00 sur une période de 10 ans,
soit Fr. 24'000.00 par année, à charge du compte de fonctionnement.**

Ainsi fait et délibéré lors de la séance du 17 avril 2008.

La Présidente :
Heidi Arni

La Secrétaire :
J.Melly Kohler